

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Mardi 7 juin 2011

Etaient présents :

M. CORDIER Directeur, Mme LANASPRES Maire-Adjoint, Mme BOROVKOV, Conseillère municipale, M. FLEURY DDEN
Mme MONTEIRO CPA, Mme GREUET CPB, M. TAI CP/CE1, Mme HEMERYCK CE1A, Mme LISSE CE1C, Mme COCHET CE2A, Mme ESTOURNES CE2B, Mme HERNANDEZ CE2C, Mme DESAUNAY CM1A, M. LARMURIER CM1C, Mme CARBONEL CM2A, Mme MORIZOT CM2B, M. MORVAN CM2C, M. MARYE Poste E

Parents d'élèves titulaires présents :

APAP/APEM : Mme DUMONT, M. PICOT.

FCPE : Mme DE JONGHE, Mme COTREL, Mme BRETON, M. DORSINFANG

PEEP : Mme VERDURMEN, Mme VALLIER.

Absents excusés :

Mme RIBAUT CPC, Mme COUTY CE1B, Mme KEOXAY CM1B, M. ROYER FCPE, Mme MINOIS APAP, Mme FONTAINE PEEP

La séance du conseil d'école s'ouvre à 18h30. M. Cordier, prend la parole :

PREVISIIONS POUR LA RENTREE 2011

Les effectifs sont actuellement en baisse :

412 élèves sont inscrits à l'école pour la prochaine rentrée, alors que 430 étaient espérés. Cette diminution s'explique par le déménagement de 17 familles non remplacées pour l'instant. La structure prévue est la suivante :

4 CP de 21 ou 22 élèves

3 CE1 de 26 élèves

3 CE2 de 28 élèves

3 CM1 de 25 élèves

3 CM2 de 30 élèves

Cette répartition risque d'être modifiée d'ici la rentrée selon les inscriptions à venir.

Mouvements pédagogiques :

M. Tai n'était pas titulaire de l'école Alsace-Lorraine. Il est nommé à Saint Exupéry

Mme Cochet n'était pas titulaire de l'école Alsace-Lorraine. Elle termine son remplacement et quitte l'école

Mme Pardo-Jacques n'était pas titulaire de l'école Alsace-Lorraine. Elle quitte l'école

Organisation de la rentrée de septembre 2011 :

Il n'y aura pas de réunion plénière à la rentrée puisqu'une réunion est organisée le 17 juin pour les nouveaux parents de CP et des autres niveaux. La question se pose donc pour la présentation des associations de parents d'élèves. Les associations décideront entre-elles d'intervenir lors de cette réunion ou dans la cour lors des réunions parents-enseignants. Elles informeront M. le directeur de leur décision.

L'inspecteur d'académie a demandé aux directeurs d'école de rappeler aux parents d'élèves qu'ils sont élus jusqu'aux prochaines élections de septembre 2011 et doivent donc assumer leurs responsabilités jusqu'à cette date.

BILAN RASED

Monsieur Marye, enseignant du Poste E a suivi 15 élèves sur 20 projets différents en mathématiques et français tout au long de cette année. Certains élèves ont été suivis sur 2 projets. M. Marye rappelle qu'il ne travaille qu'à 50% sur les communes de Cormeilles Sud et La Frette sur Seine.

Pour la deuxième période de l'année M. Marye a travaillé avec 5 élèves de CP qui passent tous en CE1. M. Marye rappelle que c'est un travail collectif avec les enseignants. M. Marye a également suivi un groupe de 8 CE2 dans le but d'automatiser la lecture, ainsi qu'1 CM1 et 1 CE1. Cela peut sembler peu, mais l'école ne fait plus partie des écoles prioritaires de Cormeilles aux vues des résultats aux évaluations nationales.

Pour la rentrée 2011, un seul poste E est prévu pour la commune de Cormeilles et La Frette sur Seine, soit 17 écoles et 3000 élèves. M. Marye risque de ne plus du tout intervenir sur l'école car il récupère d'autres écoles de Cormeilles.

Le poste G a déjà disparu faute de postulants. Les RASED semblent être voués à disparaître petit à petit. Les parents d'élèves ne peuvent que déplorer cette situation.

SORTIES

De nombreuses sorties ont déjà eu lieu ou vont avoir lieu d'ici la fin de l'année. L'intégralité du budget « car » a été utilisé.

- 3 CM2 vont faire une sortie en Bateaux mouche
- 2 CM1 se sont rendus à Radio France
- 2 CM1 vont partir au futuroscope de Poitiers, Mr Larmuirier précise que cette sortie est financée intégralement par les parents, soit 55€ par enfant. Un sondage préalable avait été effectués auprès des parents.
- 2 CP se sont rendus au jardin des plantes et à la galerie de l'évolution
- Les CM2 iront au Parc Astérix, sortie intégralement financée par la mairie
- Les CM2 ont participé à la journée rugby qui s'est très bien déroulée
- 1 CE2 s'est rendu à Hérouval
- La classe de CM2C participera à une rencontre inter classes autour du cirque lors d'une journée à Eaubonne
- Les CM2A et B ont visité le Musée d'Arts naïfs à VIC
- 2 CE1 sont sortis au jardin des plantes et au Musée en herbe

EVALUATIONS NATIONALES DES CE1

Elles se sont déroulées du 16 au 20 mai dernier en français et mathématiques. Les sujets sont assez semblables à ceux de l'année passée. Tous les exercices ont été faits même si certaines notions n'avaient pas encore été vues. Les parents auront accès aux résultats via le livret scolaire.

Les enseignants de CP n'ont eu aucun retour sur les évaluations passées où il avait été indiqué une absence de réponse en raison de l'inadéquation des sujets.

TRAVAUX ET REPARATION

Concernant la fuite devant la classe de Mme Estournes, l'entreprise a posé un diagnostic (la fuite viendrait d'une gouttière sur la façade extérieure) mais doit revenir avec une grande échelle pour

le confirmer. Cette intervention ne peut avoir lieu pendant les heures de classe. Les enseignants déplorent la chute d'une élève, qui marche avec des béquilles, dans la flaque due à la fuite.

Les radiateurs de certains couloirs ne pouvant être coupés cela oblige les enseignants à ouvrir les fenêtres de leur classe, même en plein hiver.

M. Cordier demande la réparation des 2 skydômes du préau rouge. Ces derniers sont cassés depuis plusieurs années. Jusqu'à présents ils tenaient avec du scotch, mais ils sont actuellement complètement cassés et il pleut dans le préau.

Par ailleurs des bouteilles en plastique et en verre (d'alcool) sont régulièrement retrouvées sur le plateau, en particulier les lundis matins, mais pas seulement.

Au niveau des conditions de travail, il avait été demandé un deuxième photocopieur. M. le Maire avait alors refusé mais avait parlé de changer le photocopieur actuel par un plus rapide.

Mme Lanasprenne tient à signaler que la porte de toilettes endommagée lors d'un chahut entre élèves a été réparée. C'est actuellement la mairie qui en a supporté les frais, mais une action auprès des assurances des parents des élèves responsables est en cours.

M. Morvan demande si l'installation d'un trapèze dans le gymnase est possible. Mme Lanasprenne n'est pas contre sous réserve de l'existence d'un poteau ou d'un mur à même d'en supporter la charge.

La demande de M. Morvan pour utiliser le gymnase lors de la fête de l'école le 24 juin est acceptée. La mairie installera des tapis afin de protéger le sol. Il n'y a pas besoin de chaises.

Concernant la micro crèche qui devrait ouvrir sous 15 jours, l'entrée se fera par le boulevard, le portail reste donc la propriété de l'école.

BILAN COOPERATIVE

Le solde de la coopérative de l'école au 18 mars était de 7354.13 € se répartissant de la façon suivante :

- 2756.07 € pour la coopérative générale
- 4598.06 € pour les coopératives de classe

Le solde de la coopérative de l'école au 7 juin est de 5254.67 € se répartissant de la façon suivante :

- 2429.71 € pour la coopérative générale
- 2824.96 € pour les coopératives de classe

Les factures en attente de règlement pour la vente des objets lors de la kermesse et pour Avenance (préparation sandwiches) sont de 850 € et 530 €.

SALLE INFORMATIQUE ET BCD

6 nouveaux ordinateurs ont été installés en début d'année. Malheureusement, la différence des logiciels sous windows 7 de ces nouveaux ordinateurs rend l'enseignement de l'informatique compliqué. De même le passage à Open Office et non Word du fait de sa gratuité rend l'apprentissage plus compliqué, Open Office étant moins convivial. Certaines classes, dont les CE1, ont travaillé sur ordinateur en étant 2 élèves par poste.

Le poste de Mme Guillet qui intervient sur l'ensemble des écoles de Cormeilles a été reconduit, et 1 personne de la mairie a été détachée ½ journée par semaine pour la maintenance du parc

informatique des écoles. Pour l'école c'est M. Cordier qui gère le parc informatique, ce qui permet une réactivité optimale en cas de panne.

Peut-être une harmonisation des postes sous windows 7 ou sous XP pourrait être envisagée. Il appartient aux directeurs des différentes écoles de s'arranger entre eux afin de procéder aux échanges d'ordinateurs.

FETE DE L'ECOLE

La fête de l'école se déroulera le vendredi 24 juin sous forme de kermesse.

Il semble que le nombre de parents soit suffisant :

18h30, 23 parents

19h00, 27 parents

19h30, 22 parents

20h00, 12 parents

20h30, 10 parents

Il faut remobiliser des parents pour la préparation des sandwiches avant 18h30, et pour le rangement après la kermesse. Mme Dumont s'occupera d'aller chercher les baguettes de pain. M. Cordier doit lui communiquer le nombre, en fonction de la quantité de jambon commandée à Avenance.

Les tarifs concernant les boissons et sandwiches, quiche...et gâteaux seront identiques à ceux de l'année passée.

Une vente de plusieurs exemplaires d'une dizaine d'objets différents se déroulera les lundi, mardi et jeudi précédents la fête à 16h30, ainsi que le jour de la fête de l'école.

La séance est levée à 19h45.

Le Directeur
Monsieur Cordier

Les secrétaires
Mmes Dumont et Verdurmen